

## Règlement

### Championnat Régional de Beach Tennis 2024

#### Ligue Bourgogne-Franche-Comté de tennis

##### Préambule

Le présent règlement a pour objet d'assurer le déroulement loyal des Championnats Régionaux de Beach Tennis 2024 dans le respect de l'éthique sportive. Dans ce cadre, il doit être interprété à l'aune des règlements sportifs de la FFT 2024.

##### 1- Epreuves organisées

###### Article 1

Le Championnat Régional de Beach Tennis 2024 de la Ligue de BFC de tennis est une épreuve organisée par la Ligue de BFC de Tennis. Elle fait l'objet d'une demande d'homologation auprès de la Fédération Française de Tennis, afin que les résultats soient pris en compte pour le classement FFT de Beach Tennis. Il se déroule dans les catégories suivantes :

- Seniors
- U14
- U18
- Seniors +45 ans.

###### Article 2

##### Seniors

Le Championnat Régional Seniors de Beach Tennis 2024 est qualificatif pour les Championnats de France de Beach tennis 2024, qui se dérouleront du 21 au 24 août 2024 (Ligue Occitanie, à ville hôte non connue à date).

Il comprend :

- une épreuve de Double Dames
- une épreuve de Double Messieurs.

##### Jeunes

Site de Besançon :  
49 avenue de l'Observatoire – BP 21251  
25004 BESANCON CEDEX 3  
Tél : +33 (0) 3 81 50 27 18

Siège social :  
13 rue Pierre de Coubertin – 21000 DIJON  
Tél : +33 (0) 3 80 68 24 00 - [ligue.bourgogne-franche-comte@fft.fr](mailto:ligue.bourgogne-franche-comte@fft.fr)  
SIRET : 310 896 691 000 48  
[www.ligue.fft.fr/bfc-tennis](http://www.ligue.fft.fr/bfc-tennis)

Le Championnat Régional Jeunes de Beach Tennis 2024 est qualificatif pour les Championnats de France de Beach tennis 2024, qui se dérouleront du 21 au 24 août 2024 (Ligue Occitanie, à ville hôte non connue à date).

Il comprend :

- une épreuve de Double Filles U14
- une épreuve de Double Filles U18
- une épreuve de Double Garçons U14
- une épreuve de Double Garçons U18

### Seniors +45 ans

Le Championnat Régional Seniors +45ans de Beach Tennis 2024 est qualificatif pour les Championnats de France de Beach tennis 2024, qui se dérouleront du 21 au 24 août 2024 (Ligue Occitanie, à ville hôte non connue à date).

Il comprend :

- une épreuve de Double Dames +45ans
- une épreuve de Double Messieurs +45ans.

## 2- Organisation du Championnat Régional

### Article 3

Le Championnat Régional de Beach Tennis 2024 se déroulera à l'espace Jérôme Golmard, au Lac Kir à Dijon (21000), les 8 et 9 juin 2024, ou, en cas de report, au plus tard le 23 juin 2024.

La Ligue BFC de Tennis sera en charge de l'organisation de ce Championnat régional.

Le Championnat Régional Seniors + 45 ans se déroulera au Club vert à l'AJ Auxerre, le 15 juin, ou, en cas de report au plus tard le 23 juin 2024.

La Ligue BFC de Tennis sera en charge de l'organisation de ce Championnat régional.

### Article 4

En cas d'impossibilité d'organiser le Championnat Régional Séniors de Beach tennis 2024 avant la date butoir visée à l'article 3, l'épreuve est annulée et la liste des 4 meilleures équipes inscrites dans chaque catégorie (Dames et Messieurs) est transmise à la FFT.

En cas d'impossibilité d'organiser le Championnat Régional Jeunes (U14 et U18) de Beach tennis 2024 avant la date butoir visée à l'article 3, l'épreuve est annulée et la liste des meilleures équipes inscrites dans chaque catégorie (U14 Filles et Garçons, U18 Filles et Garçons) est transmise à la FFT.

En cas d'impossibilité d'organiser le Championnat Régional Séniors +45 ans de Beach tennis 2024 avant la date butoir visée à l'article 3, l'épreuve est annulée et la liste des 4 meilleures équipes inscrites dans chaque catégorie (Dames +45 ans et Messieurs +45 ans) est transmise à la FFT.

Les listes des meilleures équipes sont déterminées par le poids de chaque équipe, établi en fonction du classement à la date du début du Championnat Régional de Beach tennis 2024.

Attention : seuls les événements suivants peuvent justifier une annulation définitive du Championnat Régional de Beach tennis 2024 :

- Cas de force majeure
- Arrêté préfectoral interdisant la réalisation de la compétition
- Pandémies
- Intempéries importantes
- Absence d'autorisation administrative d'utilisation des installations (plage, plage urbaine, base de loisirs, etc).

### 3- Conditions de participation des joueuses et joueurs

#### Article 5

##### Jeunes

Le Championnat Régional Jeunes U14 et U18 de Beach Tennis 2024 est ouvert aux joueuses et joueurs respectant les critères suivants :

- Nationalité Française,
- Licencié(e)s à la Fédération Française de Tennis pour le compte de l'année sportive 2024 avec la mention « compétition autorisée »,
- Né(e)s en 2006, 2007, 2008 et 2009 pour la catégorie U18,
- Né(e)s en 2010 et 2011 pour la catégorie U14.

##### Seniors

Le Championnat Régional Seniors de Beach Tennis 2024 est ouvert aux joueurs et joueuses respectant les critères suivants :

- Nationalité Française

Site de Besançon :  
49 avenue de l'Observatoire – BP 21251  
25004 BESANCON CEDEX 3  
Tél : +33 (0) 3 81 50 27 18

Siège social :  
13 rue Pierre de Coubertin – 21000 DIJON  
Tél : +33 (0) 3 80 68 24 00 - [ligue.bourgogne-franche-comte@fft.fr](mailto:ligue.bourgogne-franche-comte@fft.fr)  
SIRET : 310 896 691 000 48  
[www.ligue.fft.fr/bfc-tennis](http://www.ligue.fft.fr/bfc-tennis)

- Licencié(e)s à la Fédération Française de Tennis pour le compte de l'année sportive 2024 avec la mention « Compétition Autorisée »
- Né(e)s en 2005 ou avant.

### Seniors + 45 ans

Le Championnat Régional Seniors +45 ans de Beach Tennis 2024 est ouvert aux joueurs et joueuses respectant les critères suivants :

- Nationalité Française
- Licencié(e)s à la Fédération Française de Tennis pour le compte de l'année sportive 2024 avec la mention « Compétition Autorisée »
- Né(e)s en 1979 ou avant.

### Article 6

Toute demande de changement de club, et si elle a pour effet de changer de ligue, doit intervenir, auprès de la ligue d'accueil, avant le 15 décembre 2023.

Toute demande de changement de club postérieure au 15 décembre 2023, et si elle a pour effet de changer de ligue, ne peut être justifiée que par un déménagement et doit faire l'objet d'un justificatif à fournir à la Ligue d'accueil à l'appui de la demande.

### Article 7

Sauf dérogation accordée par le Comité des Championnats de France, un joueur ne peut participer au Championnat Régional de Beach tennis 2024 que dans sa catégorie d'âge, si celle-ci existe.

La demande d'autorisation de surclassement jeune doit être envoyée au Comité des Championnats de France par mail : [beachtennis@fft.fr](mailto:beachtennis@fft.fr) **au plus tard un mois avant la date de début du championnat régional de la ligue concernée.** Elle doit être formulée par les représentants légaux du joueur, ou par lui-même si celui-ci a 18 ans.

Cette demande peut être formulée dans les cas suivants :

- Les joueurs nés en 2012 et 2013 souhaitent participer dans la catégorie U14
- Les joueurs nés entre 2006 et 2009 souhaitent participer dans la catégorie Seniors

La demande d'autorisation de surclassement dans la catégorie Seniors ne pourra être formulée que par un joueur ou une joueuse remplissant les conditions suivantes :

- Avoir été champion ou championne de France de Beach Tennis U18
- Et
- Être ou avoir été dans le top 5 FFT de Beach Tennis

Site de Besançon :  
49 avenue de l'Observatoire – BP 21251  
25004 BESANCON CEDEX 3  
Tél : +33 (0) 3 81 50 27 18

Siège social :  
13 rue Pierre de Coubertin – 21000 DIJON  
Tél : +33 (0) 3 80 68 24 00 - [ligue.bourgogne-franche-comte@fft.fr](mailto:ligue.bourgogne-franche-comte@fft.fr)  
SIRET : 310 896 691 000 48  
[www.ligue.fft.fr/bfc-tennis](http://www.ligue.fft.fr/bfc-tennis)

La demande d'autorisation de surclassement dans la catégorie U14 devra être accompagnée des pièces suivantes :

- Certificat auprès d'un médecin du sport qui autorise la pratique du Beach tennis en compétition pour la catégorie d'âge souhaitée
- Un descriptif du palmarès sportif de la joueuse ou du joueur.

Toute demande de surclassement doit être adressée par mail : [beachtennis@fft.fr](mailto:beachtennis@fft.fr) au Comité des championnats de France **au plus tard un mois avant la date de début du championnat régional de la ligue concernée 2024.**

**Conformément à l'article 215 des règlements sportifs de la FFT, un compétiteur ne pourra pas participer aux championnats régionaux à la fois dans la catégorie +45 ans et dans la catégorie senior.**

#### 4- Modalités d'inscription

##### Article 8

###### Seniors

Le tarif du Championnat Régional Seniors de Beach Tennis est fixé à 20 Euro(s) par équipe.

Les équipes qui souhaitent s'inscrire au Championnat Régional Seniors de Beach Tennis 2024 doivent remplir le lien google form ([remplir ici](#)) au plus tard le 1er juin 2024.

###### Jeunes

Le tarif du Championnat Régional Jeunes de Beach Tennis est fixé à 20 Euro(s) par équipe.

Les équipes qui souhaitent s'inscrire au Championnat Régional Jeunes de Beach Tennis 2024 doivent remplir le lien google form ([remplir ici](#)) au plus tard le 1er juin 2024.

###### Seniors +45 ans

Le tarif du Championnat Régional Seniors +45 ans de Beach Tennis est fixé à 20 Euro(s) par équipe.

Les équipes qui souhaitent s'inscrire au Championnat Régional Jeunes de Beach Tennis 2024 doivent remplir le lien google form ([remplir ici](#)) au plus tard le 1er juin 2024.

#### 5- Organisation sportive

##### Article 9

###### Seniors

Le Championnat Régional Seniors de Beach Tennis se disputera sous la forme d'un Tournoi Multi-Chances (TMC). Si le nombre d'équipes par catégorie est inférieur à 4, l'épreuve aura lieu pour désigner

les vainqueurs, mais l'épreuve ne sera pas homologuée (minimum 4 équipes pour homologuer une épreuve), conformément à l'article 210-2 des règlements sportifs de la FFT.

### Jeunes

Le Championnat Régional jeunes U14 et U18 de Beach Tennis se disputera sous la forme de poules ou d'un Tournoi Multi-Chances en fonction du nombre d'inscrits. Si le nombre d'équipes par catégorie est inférieur à 4, l'épreuve aura lieu pour désigner les vainqueurs, mais l'épreuve ne sera pas homologuée (minimum 4 équipes pour homologuer une épreuve) conformément à l'article 210-2 des règlements sportifs de la FFT.

### Seniors +45 ans

Le Championnat Régional Seniors +45 ans de Beach Tennis se disputera sous la forme de poules ou d'un Tournoi Multi-Chances en fonction du nombre d'inscrits. Si le nombre d'équipes par catégorie est inférieur à 4, l'épreuve aura lieu pour désigner les vainqueurs, mais l'épreuve ne sera pas homologuée (minimum 4 équipes pour homologuer une épreuve), conformément à l'article 210-2 des règlements sportifs de la FFT.

### Article 10

Les poules et les tableaux seront constitués conformément aux articles 210 à 214 des règlements sportifs de la FFT 2024.

## 6- Format de jeu

### Article 11

Tous les matchs du tableau principal du Championnat Régional de Beach Tennis 2024 Jeunes, Seniors et Seniors +45 ans se joueront en 2 sets à 6 jeux, point décisif, Super Tie-break en 10 points au 3<sup>ème</sup> set (format 4).

Toutefois, en raison des circonstances exceptionnelles (délais, météo, etc.), le juge-arbitre se réserve le droit d'adapter le format de jeu en utilisant les formats 5 ou 6, pour les matchs de classement en priorité, et pour les matchs du tableau principal en dernier recours. Il devra alors en informer les joueurs avant le tour dans lequel ce format sera joué.

## 7- Résultats et modalités de qualification pour les Championnats de France de Beach Tennis 2024

### Article 12

Site de Besançon :  
49 avenue de l'Observatoire – BP 21251  
25004 BESANCON CEDEX 3  
Tél : +33 (0) 3 81 50 27 18

Siège social :  
13 rue Pierre de Coubertin – 21000 DIJON  
Tél : +33 (0) 3 80 68 24 00 - [ligue.bourgogne-franche-comte@fft.fr](mailto:ligue.bourgogne-franche-comte@fft.fr)  
SIRET : 310 896 691 000 48  
[www.ligue.fft.fr/bfc-tennis](http://www.ligue.fft.fr/bfc-tennis)

A l'issue du Championnat Régional de Beach Tennis 2024 et avant le 30 juin 2024, le juge-arbitre saisira les résultats sur l'application fédérale prévue à cet effet.

Ces résultats sont pris en compte pour le classement Beach tennis de juillet 2024, conformément à l'article 229 des règlements sportifs de la FFT.

Le tableau final du Championnat régional de beach tennis 2024 sont communiqués par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de tennis à la FFT au plus tard le vendredi 30 juin 2024 à l'adresse suivante : [beachtennis@fft.fr](mailto:beachtennis@fft.fr).

### Article 13

#### Seniors

Les vainqueurs Seniors en Double Messieurs et Double Dames du Championnat Régional Seniors de Beach Tennis 2024 seront directement qualifiés pour les Championnats de France Seniors de Beach Tennis 2024.

Les équipes classées 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> pourront bénéficier d'une des 14 places supplémentaires, attribuées comme suit :

- Des wilds-cards peuvent être attribuées conformément à l'article 219 des règlements sportifs de la FFT ;
- Les places restantes sont attribuées en fonction du poids de l'équipe (établi en fonction du classement à la date du début du Championnat Régional de Beach tennis 2024).

En application de l'article 4 du présent règlement, si le Championnat régional n'a pas eu lieu, la liste des 4 meilleures équipes dudit Championnat sera intégrée à la liste des équipes pouvant bénéficier d'une des 14 places supplémentaires prévues par les règlements sportifs de la FFT, à condition qu'aucune wild-card ne soit attribuée, sinon la liste des 4 meilleures équipes Championnat régional se verra réduite pour **obtenir quatre équipes maximum par ligue et par tableau** comme le précise le règlement sportif.

#### Jeunes

Les vainqueurs jeunes en Double Filles et Doubles Garçons du Championnat Régional Jeunes de Beach Tennis 2024 seront directement qualifiés pour les Championnats de France Jeunes de Beach Tennis 2024.

Le tableau des Championnats de France peut être complété par :

- la meilleure équipe au poids à la date de l'inscription dans le championnat régional, en cas d'annulation de celui-ci pour une des raisons visées à l'article 4 du présent règlement ;

- les équipes classées 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, au poids d'équipe (établi en fonction du classement à la date du début du championnats régional de beach tennis 2024), à raison de **trois équipes maximum par ligue et par tableau**.

En application de l'article 4 du présent règlement, si le Championnat régional n'a pas eu lieu, la liste des 4 meilleures équipes dudit Championnat sera intégrée à la liste des équipes pouvant bénéficier d'une des places prévues par les règlements sportifs de la FFT.

Pour les U18 uniquement, 6 places supplémentaires seront attribuées en fonction du poids de l'équipe (établi en fonction du classement à la date du début du Championnat Régional de Beach tennis 2024).

#### Seniors +45 ans

Les vainqueurs Seniors +45 ans en Double Messieurs et Double Dames du Championnat Régional Seniors +45 ans de Beach Tennis 2024 seront directement qualifiés pour les Championnats de France Jeunes de Beach Tennis 2024.

Le tableau des Championnats de France peut être complété par :

- la meilleure équipe au poids à la date de l'inscription dans le championnat régional, en cas d'annulation de celui-ci pour une des raisons visées à l'article 4 du présent règlement ;
- les équipes classées 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, au poids d'équipe (établi en fonction du classement à la date du début du championnats régional de beach tennis 2024), à raison de **deux équipes maximum par ligue et par tableau**.